

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptés. On souscrit au bureau du PATRIOTE, où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. de matin jusqu'à 4 h. de soir. Les lettres et paquets doivent être adressés en franco.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Lundi 20. Combat d'Anvers, (Belgique), par le général Carnot (1814).

Mardi 21. Combat de Kéné, (Egypte), par le général Controux (1799).

## FRANCE.

L'Angleterre est infatigable et insatiable dans son ambition. Après la Chine, c'est le tour du Japon. On annonce, en effet, que, pour quelques prétendus insultes du souverain de ce pays à la nation anglaise, Henry Pottinger a donné ordre de diriger toutes les forces disponibles qui sont dans les mers de la Chine vers les mers du Japon. Le but avoué de cette nouvelle expédition est de faire ouvrir aux navires de la Grande-Bretagne les ports japonais.

On avait cru que l'Angleterre, après avoir pris sa revanche dans le Caboul et dérivé ses prisonniers, renoncerait dans ce pays à une domination dont le fardeau lui est bien lourd. Les documents officiels font pressentir le contraire. Le gouverneur-général de l'Inde a fait publier la proclamation suivante :

DEPARTEMENT SECRET.

Simla, 1<sup>er</sup> Octobre 1842.

Le gouvernement de l'Inde avait fait passer l'Inde à son armée pour expulser de l'Afghanistan un chef qu'il croyait hostile aux intérêts britanniques, et replacer sur le trône un souverain ami et populaire aux yeux de ses anciens sujets. Le chef réputé Hiskle fut fait prisonnier, et le souverain représenté comme populaire, fut replacé sur son trône. Mais, après des événements qui avaient mis en doute sa fidélité envers le gouvernement qui l'avait réintégré, il perdit par la main d'un assassin le trône qu'il n'avait occupé qu'au milieu d'insurrections incessantes, et sa mort fut précéedée et suivie d'une anarchie qui existe encore. Des désastres qui ne peuvent être comparés qu'aux erreurs qui en ont été la source et à la trahison qui les a complétés ont été réparés dans une courte campagne, de

## FETILLETON.

UN DIEU DE MES AMIS.

(Suite et fin.)

Pendant que l'équipage réparait les avaries du vaisseau, Bergaz, suivi de son domestique, entra dans la campagne pour l'explorer. Il n'y a point de bêtes féroces à Madagascar; c'est un pays où l'Européen trouve la sécurité dans ses promenades; il n'y a que des fièvres qui tuent le malade du jour au lendemain. Les forêts sont pleines de ces fièvres, mais on n'y rencontre pas l'ombre d'un lion.

En sa qualité de Marseillais, Bergaz se livrait aux délices de la chasse dans cette île bienheureuse, où la grive, la perdrix, la caille, le faisan, pullulent comme les cigales à Montredon au mois d'août. Sur la lisière d'une forêt de bambous, notre chasseur vit quelques naturels du pays prosternés devant une grande cabane.

Ces naturels psalmodiaient une hymne d'une voix traînante, et à chaque refrain le nom de Bergaz revenait si distinctement, que mon ami n'en perdait jamais une syllabe. Ah! dit-il, voilà le temple de ce dieu Bergaz, dont me parlait un savant à Batavia.

manière à faire oublier tous les malheurs passés, et des victoires réitérées en rase campagne, et la reprise des villes et citadelles de Ghuznes et de Caboul, ont rétabli l'opinion de l'invincibilité des armes de la Grande-Bretagne.

L'armée britannique, maîtresse de l'Afghanistan, va se retirer vers le Scithy.

Le gouverneur-général laissera les Afghans établir un gouvernement au milieu de l'anarchie qui est la suite de leurs crimes. Imposer un souverain à un peuple récalcitrant serait chose aussi incompatible avec la politique qu'avec les principes du gouvernement de la Grande-Bretagne; ce serait mettre les armes et les ressources de ce peuple à la disposition du premier usurpateur, et se charger du fardeau de soutenir un souverain sans avoir en perspective le bénéfice de son alliance. Le gouverneur-général reconnaît spontanément tout gouvernement établi par les Afghans eux-mêmes, qui paraît désireux et capable de maintenir des relations bienveillantes avec les états voisins. Content des limites que la nature semble avoir assignées à son empire, le gouvernement de l'Inde concentrera tous ses efforts à l'établissement et à la conservation de la paix générale, à la protection des chefs et souverains ses alliés, à la prospérité et au bonheur de ses propres sujets fidèles. Le Penjab et l'Indus, ainsi que les défilés des montagnes et les tribus barbares de l'Afghanistan se trouvent placés entre l'armée britannique et son ennemi venant de l'Occident (si toutefois un péril ennemi existait), et non plus entre l'armée et les lieux qui l'approvisionnaient.

La dépense énorme exigée pour l'entretien d'une armée considérable dans une fautive position militaire à une grande distance des frontières et de ses ressources, ne paralysera plus les mesures destinées à l'amélioration du pays et du peuple. L'armée combinée de l'Angleterre et de l'Inde, supérieure par l'armement, la discipline, la valeur et les officiers qui la commandent à toute force qui pourrait lui être opposée dans l'Asie, restera inattaquable sur son propre sol, et conservera pour toujours sous la protection de la providence, en sécurité et honneur, le glorieux empire qu'elle a conquis.

Le gouverneur-général n'a point à craindre qu'on se méprenne sur ses motifs lorsqu'il annonce avec franchise, aux états voisins, la politique pacifique et conservatrice du gouvernement. L'Afghanistan et la Chine ont vu simultanément les forces dont il peut disposer et le résultat de leur action. Sincèrement

Bergaz fut poussé par une curiosité bien naturelle; il voulut voir l'intérieur de ce temple, espérant même d'y découvrir l'idole Bergaz.

Son espoir ne fut pas déçu. Le temple, dans ses quatre murs de bambou cimentés à l'argile, n'avait aucun ornement, mais dans le fond, s'élevait, sur un piédestal, la statue du dieu Bergaz, et sa physionomie et son attitude frappèrent vivement mon ami.

Le dieu Bergaz n'était pas un chef-d'œuvre d'art, mais il était encore bien supérieur de clairesse aux idoles d'Ex-cé-né-moue et de Tavaipoen-na-mou, dans la Nouvelle-Zélande, lesquelles, comme chacun sait, représentent grossièrement le triple symbole de la force qui engendre, parle et frappe; encore une trinité mystérieuse, née au bout du monde! Le dieu Bergaz se rapprochait davantage du sentiment de l'art européen; d'abord il était vêtu à l'européenne, chose rare chez un dieu indo-africain; il portait un chapeau de paille de riz à larges ailes, une légère cravate rouge de madras, nouée à la Colin; une chemise bleue, un large pantalon de bazin anglais et une veste de coutil. Il était posé dans l'attitude d'un homme qui arrête un coup meurtrier, et son bras droit avait de larges taches de sang. Mon ami Bergaz, en détaillant les traits du visage de ce dieu homonyme, leur découvrit une certaine ressemblance

attaché à la paix, à raison des avantages qui en résultent pour le peuple, le gouverneur-général a décidé que le paix serait maintenue, et il emploiera toutes les forces dont le gouvernement peut disposer pour réprimer l'état qui oserait l'enfreindre.

Nous vivons, il faut l'avouer dans une bien singulière époque! Entendez-vous les philanthropes et autres humanitaires qui crient au progrès, à l'adoucissement des mœurs, à l'établissement de la vertu. Plus de guerre-justes, plus de barbaries inutiles, plus de passions funestes! nous entrons à pleine vapeur dans le tunnel de la civilisation, trajet direct pour l'âge d'or.

Plus de guerres injustes... Mais, mes chers amis, vous oubliez donc la guerre de la Chine.

Plus de barbaries inutiles! De ce côté là, il n'y a rien à dire. Ju moins l'est ce pas? L'esprit le plus méchant trouverait difficilement sur qui mordre. Aujourd'hui Né-on n'oserait plus mettre le feu à Rome pour se donner le plaisir d'une fête aux flambeaux; Cléopâtre n'essierait plus ses poisons sur des esclaves.

Tout cela est parfaitement vrai. N'oublions pas d'ajouter qu'aujourd'hui des ogres trouveraient difficilement à vivre dans notre société.

Cependant je veux hasarder une légère objection... Quand je dis légère, j'ai complètement tort: cette objection pèse au moins deux cents livres. Elle est en chair et en os, elle s'appelle *Rosa*. Voilà un gaillard auquel la postérité ne pourra guère s'empêcher de décerner à l'unanimité le surnom de monstre et d'antropophage. Il ne l'aura certainement pas volé. Vous rappelez-vous ces pri-ou-niers auxquels il fait couper la tête et les oreilles, ou mourir à coups de lance, et le char sur lequel il fait traîner son portrait, après y avoir attelé des hommes et des femmes, ceci me semble assez romain, assez asiatique, en un mot assez fort de café, suivant la magnifique expression

avec les siens: comme lui, ce dieu avait de larges favoris noirs réunis massivement sous le menton; et en 1819, dans la mer des Indes, mon ami Bergaz était seul portant une barbe de cette façon. Quant au costume du dieu, il était absolument le même que celui de mon ami, à bord de l'*Erable*. Plus de doute, ce temple s'élevait à la mémoire de mon ami Bergaz. Toute incertitude sur ce point fut levée, lorsque Bergaz reconnut sur le cou du dieu sa propre cravate rouge, marquée L. B., qu'il avait donnée à Neptune, le cuisinier.

En ce moment une procession de naturels entra dans le temple. On alluma du bois dans un réchaud, on déposa un coq sur la flamme, et on le brûla devant le dieu, aux acclamations des adorateurs.

Mon ami Bergaz n'eut pas la force de garder son air sérieux devant cette cérémonie; il poussa un imprudent éclat de rire marseillais qui ébranta les murailles de bambou. A cette explosion d'irrévérence, les adorateurs du dieu Bergaz sortirent de leur mansuétude ordinaire; il se précipitèrent avec des cris de fureur sur mon ami, et ils s'approprièrent à le sacrifier comme un coq pour apaiser la divinité outragée, lorsqu'un bruit de cymbales annonça l'arrivée du chef de la tribu. Louis Bergaz ne riait plus, et, dans cet extrême danger, il eut recours à une hypocrisie bien

de M. Lamartine: Nous venons de conclure un traité avec cet aimable individu. Les plus aptes sont capables de trouver que *Rosas* est un aimable scapin, et que les amusemens que nous venons de décrire sont tout simplement de la haute comédie!

Et *Zurbano*! En voilà un qui atteste miraculeusement que le progrès fait tous les jours des pas de géant! Il fait fusiller à même et quand même.... Cet homme ne sait dire que ces deux mots: TUE, EGORGE. Ce monomane de l'échafaud, cet épileptique, ce fou, ce nouveau *Rosas* est géré par le service d'une nation qui se dit civilisée depuis des siècles.

*Zurbano* aurait pu être destitué pour avoir insulté un étranger, mais comme cet étranger est Français, il n'en sera rien. La France est trop philanthrope pour songer à faire de la peine à quelqu'un sous le prétexte frivole de maintenir l'honneur de son pavillon, de protéger la vie et les intérêts de ses enfants.

Il faut suivre l'impulsion irrésistible du progrès. Chouons Fourier, Saint-Simon, et décorons des médailles à *Rosas* et à *Zurbano*. Ainsi se voit la philanthropie.

(Extrait du *Charivari* du 28 septembre 1842.)

MONTAVIDEO.

En janvier et février 1843, la position de la population française devint à Montevideo de jour en jour plus inquiétante: l'armée de *Rosas* méprisant et la médiation et les injonctions de MM. les ministres anglais et français. Mandaville et Delurdo, passa l'Uruguay et, à travers le sang et le pillage, s'avança sous les murs de cette capitale.

En ce temps là, M. Théodore Pichon, chevalier de la Légion d'Honneur, ancien chef d'escadron, et aujourd'hui consul de première classe, était appelé au poste de Montevideo à protéger ses nationaux gravement compromis vis à vis de *Rosas* et de ses hordes par leur protestation contre le traité Mackau, acte qui a eu tant de retentissement et qui a fait rugir le féroc dictateur.)

Nos compatriotes étaient d'ailleurs alarmés par les excès des envahisseurs et par la funeste certitude de l'assassinat commis par eux sur la personne de plusieurs Français inoffensifs et de leurs innocentes familles.

La presse orientale dénonça ces barbares inouïes de manière à attirer toute l'attention de M. notre consul. Les funestes conseils dont ce magistrat était entouré paralysèrent dans une

excusable: il se prosterna devant le dieu et manifesta le plus vif repentir.

Le grand-prêtre de Bergaz reçut le chef de la tribu à la porte du temple, et lui fit son rapport sur le sacrilège de l'Européen. Le chef bondit de rage, et s'écriant un cri malais, il courut sur l'infâme profanateur.

Mon ami se retourna vivement au bruit des pas du chef; deux cris de surprise éclatèrent; l'arme tomba des mains noires qui la brandissaient. Le chef était aux pieds de mon ami Bergaz. Le grand-prêtre faisait une pantomime qui signifiait: Quel est donc ce mystère? Et les chœurs répétaient la pantomime, comme dans un ballet.

Louis Bergaz releva le chef moulu dans la poussière, et désignant la statue, il l'interrogea par son geste. Tirant de sa poitrine un soupir énergique, le Chef s'écria: *Nu pa Bergaz moui Die? Eh! Bergaz n'est-il pas mon Dieu? — Ce bon Neptune!* dit mon ami, et il serra les mains de l'ex-cuisinier.

Cependant, ainsi que l'exigeaient les convenances religieuses du pays et sur la prière de Neptune, mon ami Bergaz, avant de quitter le temple, se prosterna dévotement devant sa statue; il l'adora quelques instans et sortit avec Neptune qui l'avait invité à dîner à son palais.

Chemain faisant, Neptune conta son histoire, en deux mots à Bergaz. Le puissant Radam, souverain

de Madagascar, avait enfin conclu son traité de paix avec son imprenable ennemi, René, ce corsaire qui désolait l'île. René avait une femme de génie qui fut nommée reine des Ovas, par un édit de Radam, et cette reine était d'air de Neptune, l'ex-cuisinier de l'Érable. Assise sur le trône des Ovas, elle avait retenu son frère de la domesticité et lui avait donné le commandement absolu de sa petite province de Simpai. Investi de cette dignité, Neptune éleva un temple à son ami Bergaz; ce fut son premier acte de souveraineté. La reconnaissance est une vertu noire, comme l'ingratitude est un vice blanc.

Je remerciai vivement mon ami de son histoire, et il me dit: — Croyez que j'ai ri long-temps de cette aventure, et que dans mes nombreux voyages sur la mer indienne, je n'ai souvent excité une gaîté folle quand je la racontais dans les veillées du bord. Aujourd'hui, je ne sais pourquoi ce souvenir ne me paraît plus aussi plaisant. Quand je me promène sur le rivage de la mer, je me laisse involontairement attendrir à l'idée que je suis adoré comme un dieu de l'autre côté de ces eaux, à l'autre bout du monde, dans une île qui tue les Européens. Il me semble, parfois, que les vagues m'apportent le refrain du cantique entonné en mon honneur:

O Bergaz, écarter le serpent et le tigre  
Et donne-nous une bonne moisson de riz!

La position du pays rendait alors ces exigences, fondées ou non, bien inopportunes et surtout bien peu françaises dans une semblable circonstance....! Voyant de sages conseillers éconduits, les avis de la presse orientale sans effet et le silence d'un journal français qui se publiait alors à Montevideo sous le titre du *Messenger*, quelques vrais patriotes se réunirent dans l'intérêt et de l'honneur et de la conservation de 12,000 de leurs concitoyens et publièrent un autre feuille intitulée *le Patriote*. Us n'avaient d'autre but que celui d'éclairer une autorité frappée de cécité ou.... (mais non, ne répétons point ici une accusation qui nous paraît calomnieuse), sur ses véritables devoirs. Ceci devenait d'autant plus nécessaire que la banqueroute frauduleuse éhontée et l'insolence de quelques gueux enrichis, plus détestable mille fois, que celle de l'aristocratie nobiliaire, s'agitaient autour de notre représentant et nous privaient d'un protecteur. Et dans quel moment....!

Le *Patriote* éleva la voix avec modération; il parla le langage de la justice, des convenances, ses ligues frontales nationales parurent être comprises un instant; et le manque de concours qu'avait éprouvé dans une circonstance récente, et aussi inexplicable qu'affligeante le chef de la station, fut effacé par un appel à la population que nous avons en notre pouvoir, et en entier écrit de la main de M. Pichon.

Cet appel si long-temps retardé, si vivement désiré fut accueilli avec une approbation qui faisait oublier bien des torts.... Voyons les résultats!....

Monsieur le rédacteur,

Comme les circonstances deviennent par instans de plus en plus critiques et qui importe conséquemment à chacun de nous de savoir à quoi s'en tenir sur la marche à suivre pour parer à toutes les éventualités du moment, j'en suis de la voie que m'offre votre estimable journal, pour poser quelques questions qui aujourd'hui sont d'un intérêt général pour tous nos compatriotes

de Madagascar, avait enfin conclu son traité de paix avec son imprenable ennemi, René, ce corsaire qui désolait l'île. René avait une femme de génie qui fut nommée reine des Ovas, par un édit de Radam, et cette reine était d'air de Neptune, l'ex-cuisinier de l'Érable. Assise sur le trône des Ovas, elle avait retenu son frère de la domesticité et lui avait donné le commandement absolu de sa petite province de Simpai. Investi de cette dignité, Neptune éleva un temple à son ami Bergaz; ce fut son premier acte de souveraineté. La reconnaissance est une vertu noire, comme l'ingratitude est un vice blanc.

Je remerciai vivement mon ami de son histoire, et il me dit:

— Croyez que j'ai ri long-temps de cette aventure, et que dans mes nombreux voyages sur la mer indienne, je n'ai souvent excité une gaîté folle quand je la racontais dans les veillées du bord. Aujourd'hui, je ne sais pourquoi ce souvenir ne me paraît plus aussi plaisant. Quand je me promène sur le rivage de la mer, je me laisse involontairement attendrir à l'idée que je suis adoré comme un dieu de l'autre côté de ces eaux, à l'autre bout du monde, dans une île qui tue les Européens. Il me semble, parfois, que les vagues m'apportent le refrain du cantique entonné en mon honneur:

O Bergaz, écarter le serpent et le tigre  
Et donne-nous une bonne moisson de riz!

1o Les réunions provoquées par M. le consul de France et organisées conformément à la décision de la commission spéciale, convoquée ad hoc, dans le local du dit consulat, continuent-elles ou non à se faire; et, dans le premier cas, ont-elles reçu de l'autorité du pays, c'est à dire du gouvernement oriental l'autorisation nécessaire à ces rassemblements individuels sur les différents points indiqués?

2o M. le consul de France qui, en sa qualité de représentant de sa nation et comme tel est chargé de veiller le premier à la conservation et aux intérêts de ses nationaux, est-il ou non autorisé par son gouvernement à leur fournir ou à leur faire livrer les armes nécessaires à leur défense?

3o Le décret de ce jour (dimanche), publié et affiché par ordre du gouvernement oriental, et portant défense d'arborer tous pavillons, signaux, etc., sous peine de mort à celui qui l'enfreindrait, est-il également applicable aux maisons des Français ou habitées par des Français, et aux lieux de ralliement, qu'en vertu de la décision de la commission spéciale ils ont choisis pour se réunir?

4o M. le consul de France, à qui déjà il a été fait, soit par diverses personnes, soit par les employés du gouvernement oriental, la dénonciation d'un très grand nombre de Français assassinés par les troupes de *Rosas*, commandées par Oribe, a-t-il fait quelques réclamations à cet égard et pris les mesures nécessaires pour que de semblables actes ne se renouvelassent pas.

Je vous pose ces questions, monsieur le rédacteur, parce que le temps est venu où les évènements qui se préparent s'étant compliqués à l'infini, il faut enfin que chacun de nous ait le courage de ses actions. De quoi s'agit-il en effet, dans la présente lutte? Est-ce un parti politique faisant la guerre à un autre et employant la force des armes pour le triomphe de ses principes? Non. Il s'agit franchement ici, d'une guerre de outrance entre la barbarie et la civilisation; d'une irruption de Vandales qui, sous un nom supposé et avec des prétextes plus ou moins spécieux, porte la déolation, le fer et le feu partout où elle passe. Nous ne devons pas nous le dissimuler, les ennemis du-delà ne sont point des ennemis ordinaires: ce sont des tigres avides de sang, et qui renouvelleront dans cette ville les abominables scènes de Tucuman, Mendoza; Cordova etc. ce sont les mêmes cannibales qui n'ayant de respect pour rien de sacré, se joueraient ici comme à bas: de la fortune, de l'honneur des familles

Alors j'écoute, et je fais des vœux pour que les vœux de ces pauvres gens soient exaucés. Quant au serpent et au tigre, je suis fort tranquille, on n'en a jamais vu à Madagascar; et probablement il n'y en aura jamais. Je ne m'inquiète pas de la récolte du riz. Ce qui me fait rire quelquefois, c'est de me voir prendre ainsi, par distraction, ma divinité au sérieux. Lorsqu'il m'arrive un de ces intolérables malheurs qui troublent l'existence du riche, lorsque ma pendule s'arrête dans la nuit, lorsque mon habit n'ul reçoit une tache, lorsque le vernis de ma boîte s'écaïlle, lorsque je perds la clé de mon secrétaire, lorsque les voisins par ent à mon oreille un quatrième acte des *Huguenots*, lorsque Eugène Sue me dit: *La suite à demain*, pour m'apprendre ce que devient *Nathille*; enfin, lorsque je me considère comme le plus infortuné des hommes heureux, je me console en tournant mes yeux vers l'hémisphère où brille la croix du sud; je vois ma statue adorée par les fidèles sectateurs du culte bergazien; j'écoute la prière qu'il m'adressent; et même, seul dans la chambre, je me surprend dans l'attitude de l'idole, telle que je l'ai vue sur son piédestal de bambous. O vanité!

Je serraï la main de mon ami, et je lui chantai le refrain: *O Bergaz, écarter le serpent, sur un air inconnu.*

MERT.

ci de la vie des personnes. Il nous importe donc, monsieur le rédacteur, et j'en ai assez de le répéter, de nous prémunir à l'avance contre les horribles dispositions de ces hordes assassines; et, puisque par un déplorable aveuglement de la politique extérieure de notre gouvernement, nous devons nous renfermer dans le rôle passif que nous pré-crit une honteuse neutralité, et nous devons assister de sang-froid au massacre de ceux qui généreusement nous ont aidé dans notre guerre contre le tyran de Buenos-Ayres, nous n'en devons pas moins, nous Français, nous mettre aujourd'hui sur la défensive pour nous préserver des atrocités de tous genres que voudraient commettre sur nous les lieutenans de Rosas.

Agéiz, monsieur le rédacteur, etc.

Un observateur.

Un officier supérieur qui tient de près au gouvernement nous a assuré que M. le chef de police avait remis à M. le consul de France, une liste de Français égorgés par les troupes sous le commandement d'Ordo sur divers points de ce département qui lui ont été désignés, le nombre de nos malheureux compatriotes victimes de ce séide de Rosas est de **QUARANTE-UN**. Si de pareilles atrocités sont parvenues à la connaissance de M. le consul, ce serait faire peser sur lui une terrible responsabilité en refusant des armes à ses compatriotes.

Dix heures. — L'ennemi s'avance en ce moment en colonnes d'attente vers les Trés-Cruces. Les forces nationales averties sont en état de les recevoir.

— Le bâtiment arrivé aujourd'hui de Buenos Ayres, a apporté au commodore anglais et à Brown lui-même, certains ordres en vertu desquels ce dernier a mis immédiatement à la voile, avec injonction d'éviter de s'abstenir de toute hostilité sur les côtes orientales.

Un Français dont on ignore le nom, arrivant de la campagne, a été égorgé en plein jour et sous les yeux d'Ordo, au bout de la rue du Cordon, le samedi 19 courant. Cet horrible assassinat a été commis à la vue d'un marchand italien établi au Cordon, et qui, le même jour s'est retiré en ville.

Nous savons que plusieurs présidents de postes se sont adressés à M. le consul pour savoir si leurs réunions étaient autorisées par le gouvernement; que quelques-uns ont même fait par écrit, et il ne leur a été faite aucune réponse.

— Si nous devons en croire quelques personnes assez bien renseignées, il paraît certain que l'amiral commandant la station à Rio-Janeiro, doit appareiller pour les eaux de la Plata, avec toutes les forces navales disponibles, après l'arrivée du paquet anglais *Cocatrice*, lequel n'y était pas encore à la date du cinq courant.

— D'après les différentes versions répandues dans le public, on assure que le gouvernement n'aurait pas été prévenu du débarquement des marins français et c'est dit-on pour ce motif qu'ils ont attendu pendant 3 heures à la porte de la douane pour qu'on eut le temps de leur faire préparer un logement convenable. Si cette version est vraie, il y aurait négligence d'une part ou mauvaise volonté de l'autre le dernier s'expliquerait assez par la foi leur qui existe entre M. Pichon et le gouverneur orient.

Il est une question que nous soumettons à M. le consul de France et qui intéresse d'autant plus la population française, que les dispositions de la commission spéciale dont M. le consul est président, se trouvent en opposition avec le décret du gouvernement du 19 du courant relativement aux pavillons et signaux, notre avis à nous est que ce décret ne peut nullement concerner la disposition du comité, attendu qu'ils ne peuvent être considérés comme signaux à l'encontre, cependant nous pourrions nous tromper et nous invitons fortinellment M. le consul à nous faire connaître l'interprétation littérale que l'on peut donner à ce décret. Nous serions également d'avis qu'un tableau des signaux convenu fut adressé à M. le chef de police.

#### FAITS DIVERS.

— On sait que le mur d'octroi de Paris a été percé de 60 barrières pour l'entrée et la sortie de cette ville, la nouvelle enceinte, dite enceinte continue, n'est tracée et ne s'exécute que pour avoir 49 ponts-levis ou sorties dans son immense pourtour de 35,000 mètres. Le tout pour faciliter sans doute la circulation. Encore un des avantages de l'embastillement.

— On lit dans le *Breton*:  
"Une dépêche télégraphique, adressée à M. le préfet maritime de Brest, prescrit à l'amiral Casy de faire immédiatement ses préparatifs de départ sur le vaisseau le *Suffren*, pour Lisbonne, et de là, dit-on, pour le Brésil. On ignore la cause de ce départ précipité."

— On lit dans le journal la *Charente-Inférieure*, de la Rochelle, l'article suivant:

"Chaque jour les communications entre la Charente-Inférieure et la Gironde deviennent plus actives. Un port autrefois ignoré, aujourd'hui florissant, Montigny-sur-Gironde, devient le point qui appelle l'affluence des voyageurs, par suite de la fréquentation des bateaux à vapeur, qui l'ont choisi pour lier entre elles les deux provinces voisines."

"Une grande amélioration manquait toutefois au port et aux voyageurs; c'était une voie commune et sûre entre la rive de la Gironde et le point d'embarquement à bord des bateaux."

"Cette œuvre va se réaliser; un débarcadère de deux cent quinze mètres de longueur sera bientôt établi, l'adjudication en a été passée, le trente novembre, à l'un des habiles ingénieurs auxquels on doit le magnifique pont de la Charente: M. Dominique Escarraguel, a été déclaré concessionnaire, moyennant un droit de péage dont la durée est fixée à trente-un ans et onze mois."

"Il n'est pas douteux que l'exécution de ce travail dont le mérite de l'ingénieur concessionnaire garantit la solidité et la perfection, et dont les avantages sont appréciables par tous, ne contribue à la prospérité du pays, en multipliant les rapports de la Charente-Inférieure et de la Gironde."

— L'adjudication des travaux de la 1<sup>re</sup> section du chemin de fer de Paris à la frontière belge, comprenant la portion du dédoublement de la Seine sur une étendue de 8 kilomètres, faite, comme on sait, le 7 de ce mois, à M. Sherwood, vient d'être ratifiée par M. Teste. Dès aujourd'hui est entrepris l'entretien sur les lieux avec plusieurs milliers d'ouvriers, pour commencer les travaux de terrassement relatifs à cette portion de chemin."

Voici quel est le tracé de la 1<sup>re</sup> section de ce chemin. A partir de l'axe de la rue Lafayette, où devra être construit le débarcadère, il traverse le boulevard Saint-Anges, le côté de maisons compris entre ce boulevard et les rues de Jussieu, Doudeaurville, Marcadet, du Caire, des Précieuses et des Poissiers; la rue Militaire, l'enceinte continue au milieu de la routine qui lie les bastions n. 34 et 35, le chemin des Poissonniers et la route de la Révoite. De là, il va passer entre Maison-de-Seine et le canal Saint-Denis, coupe ce dernier pour franchir ensuite la route de Saint-Denis à la Briche. Sur ce point, il fait un détour à gauche pour passer entre la Briche et le fort de ce nom, puis arrive au chemin de Montmagny, limite du département de la Seine, en traversant la route royale n. 11 de Paris au Havre.

— Aujourd'hui, a eu lieu à l'Hôtel-le-Ville l'adjudication de l'entreprise de divers travaux à exécuter dans le cimetière du Père-Lachaise, pour l'entretien ou la restauration des allées pavées.

— L'adjudication des travaux de terrassement pour le chemin de fer de Tours à Orléans, dans la partie comprise entre Cangey et Limeray, a eu lieu mardi M. Maglin, en-

trepreneur à Amboise, ayant soumissionné à 21 p. 0/0 de rabais, a été déclaré adjudicataire.

— Il vient d'être fait une étude, par les ingénieurs du ministère des travaux publics pour la construction d'un chemin de fer de ceinture à l'entour de Paris.

Pour qui connaît les environs de Paris, enuzes et heuzes partout par des routes, des chemins, des villages, des cours d'eau, il est aisé de comprendre combien ce travail est difficile.

Le chemin de fer de ceinture, tel qu'il a été étudié, sera construit en d'chars et à quelque distance de l'enceinte continue.

Son développement sera d'environ 40,000 mètres. Il coûtera au moins 12 millions de francs.

Son objet est d'établir une communication directe, immédiate et rapide entre tous les chemins de fer qui, dans un temps plus ou moins long, vont rayonner tout le tour de la capitale.

Soit peu dit-on, le plan de ce chemin sera soumis à une enquête; puis, dans la prochaine session, le crédit nécessaire sera demandé aux chambres.

— Les dispositions du projet de loi sur la chasse dont nous parlions hier, d'après un autre journal, ont excité un vif sentiment de répulsion; la condition de posséder dix arpens de terre pour être apte à demander un port d'armes, le prix élevé de ce port d'armes, ont excité une tolle générale.

Une affaire qui vient d'être jugée à Pontoise pourrait bien nécessiter un article additionnel à ce projet. M. L., avocat, fut trouvé chassant avec sa femme, aux environs de Presle. M. L... avait un port d'armes; Mme L... n'en avait pas. De là, procès-verbal. L'affaire étant venue devant la police correctionnelle, le ministère public a insisté pour la condamnation.

Mme L..., appelée à donner elle-même des explications, avait dit qu'elle n'avait pas cru avoir plus besoin de port d'armes pour chasser avec son mari que d'un passe-partout pour voyager avec lui.

Le ministère public a répondu que le but de police n'est que fort secondaire dans le port d'armes de chasse: c'est avant tout, a-t-il dit, une mesure fiscale, et, par suite un moyen de diminuer la destruction du gibier, en limitant le nombre de chasseurs. Sous ce double rapport, la femme ne saurait trouver dans son sexe une raison de se soustraire aux impérieuses obligations de la loi. Au moment, ajoute le ministère public, où certaines femmes affectent et copient avec tant d'empressément les habitudes viciées, n'y aura-t-il pas quelque inconscience à créer pour elles une exception que le législateur n'a pas songé à établir?

Le tribunal a condamné Mme L... à 30 fr. d'amende et à la confiscation de son fusil.

— M. le duc Decazes est arrivé à Bordeaux le 4, de retour d'un voyage à Bayonne et St-Sébastien. Il doit, dit-on, quitter définitivement cette ville et le département de la Gironde, le 6, pour retourner à Paris.

L'Eco del Aragon annonce qu'un courrier extraordinaire de Madrid, a apporté aux infans de Paule, actuellement à Saragose, la notification du refus qui a été fait par le régent de leur permettre de traverser la capitale en se rendant à Séville. Nous avons déjà dit que l'infant prendra la route de Valence.

#### Pasaportes expedidos para el exterior.

Dia 16, 17 y 18.

Da. Catalina Diana, 3 hijos y una sirvienta.	Va paraiso.
" Catalina Bracamonte.	id.
" Catalina Aris (parida).	id.
" Catalina Solari.	id.
" Teodora Lopez y una niña.	id.
" Rita Flores con 5 hijos y una sirvienta.	id.
D. Agustina D. Barrati.	Rio-Janeiro.
Da. Mariana Garcia de Barros, 4 hijos y 2 sirvientas.	id.
" Benita Brunet.	id.
" Dolores Roales.	Cadix.
" Cristina Maleno.	Genova.
" Maria Kerschbaum.	Chile.
" Juan H. Ledro.	Lima.
" Juan Pannen.	id.

#### NAVIRES EN PARTANCE.

Brésil goëlette sarda *El Sol*.  
Angleterre, brick anglais *Iris*.  
Badois, brick national *Montevideo*.

AVIS. Il a été perdu un portefeuille à partir de chez M. de Caronville jusqu'à la rue de Paris, en allant vers le Buena Vista. Ce portefeuille renferme des papiers délivrés par le consul belge M. Lafont, ainsi que quelques factures etc. Récompense à celui qui l'apportera chez le sieur N. Frarotte, ancien de Carreterie, à la Barre Verte.

LETTRES ARRIVÉES DE FRANCE  
Du 21 février.

1. Bernard Bernotte.	25 Martin Daguerré.
2. Bouché dit compte.	26 Modéline Yrigoyen.
3. Bouché Haudia.	27 Mortet (madame.)
4. Lacombe.	28 Nicolas Elissalde.
5. Hoberis Gaillard.	29 Olivier Jeantos.
6. Domingo Etcheverry.	30 Ovarri Leonidas.
7. Davague (marchand.)	31 Pierre Laborde.
8. Barrot Etchepare.	32 Pierre Eyherchard.
9. Edouard Jouane.	33 Pierre Lafarinaberry.
10. Eusebe Labastie.	34 Pierre Loué.
11. E. Larroche Lucas.	35 Pierre Udry.
12. Evens.	36 Pierre Inda.
13. Etchebarac.	37 Pierre Pausse.
14. Hlyat.	38 Pierre Julien Basteret.
15. Jacq. de la Yglia.	39 Quant Auguste.
16. Jean Froment.	40 Pierre Argore.
17. Jean Parrotel (forgeron)	41 Simon Darube.
18. J.-P. d'Etchart.	42 Saint Esteben.
19. J. Larroude Despelette.	43 St-Martin Yrigoyen.
20. Jean-Augaut.	44 St. Sernin.
21. Jean Biscay cordonnier.	45 Théu. Janzare.
22. Laborde Jean.	46 Thimothé Laperage.
23. Laborde Jean.	47 Violale Simon.
24. Lafarge et Tocannier.	48 Victor Courras.

MOUVEMENT DU PORT  
DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 18 février.

Londres, 6 décembre, Corves, 1er janvier, brick golette Dannois, *Elène*, 127 ton, Amendsen, Wemsley, avec 20 caisses cirage, 1 piano, 6 caisses effets, 2 id. id, 3 balots toile à voile, 6 bocaux peinture, 2 ballots fil à voile, 2 id. toile, 24 balots effets, 10 id. id. 8 barrils poudre, 16 id. id. 15 balots effets, 7 id. id. 25 barrils bière, 2 caisses livres, 5 id. effets, 10 barrils blanc d'Espagne, 1 id. vin, 6 barrils peinture, 2 caisses id. 3 barrils salpêtre, 200 id. sucre, 330 id. poudre, 7 balots, 61 id.

Philadelphie, 5 octobre, Cap-vert, 14 décembre, trois mats américain *Ohio*, 351 ton, cap. C. Royer, à ordre, avec 13 caisses effets, 4 barril. charbon, 30 pipes eau-de-vie, 40 bocaux charbon, 57000 pieds planche, 5 caisses souliers, 2 id. allumettes phosphoriques, 100 caisses panacée.

Philadelphie, 7 décembre, brick américain, *William Phacker*, 147 ton, cap. J. Green à Pablo Nin et comp., avec 1199 barrilles farine, 50 id. bisquit, 50 caisses cidre, 53 caissons tabac à priser.

Porto Alégre golette brésilienne *Oliviera*, à Figuerra, 42 bois du mât, avec bois de construction, 28 tierçons herbe.

Un brick espagnol qui paraît vouloir entrer dans le port.

Bordeaux, barque française *Affral*, 210 t., cap. Duberland, à ordre, avec 638 caisses vin, 1 caisse porcelaine, 1 id. effets, 2 id. tableaux, 8 id. liqueurs, 2 id. eau de cologne, 6 id. fromage, 64 id. vin, 1 barril acide, 30 caisses fromage, 22 barrils cognac, 15 caisses prunes, 110 id. vin, 19 balots effets, 7 caisses liqueur, 5 id. fruits, 2 balots, 10 pipes vin, 1 casse effets, 5 balots, 1 balot effets, 1 sac amandes, 188 paniers bière.

Bordeaux, 2 décembre brick autrichien *Larsimburgo*, 256 ton, cap. L. Comelick à Ellizagarray, avec 1031 caisses vin, 24 barrils eau-de-vie, 20 caisses fromage, 2 id. liqueur, 250 barril. vin, 2 caisses tabac à priser, 72 id. champagne, 234 caisses cognac, 5 balots.

Arrivées du 19 février.

Bahia, 2 février, brick golette *Activo*, 271 ton, cap. J. Vicina, à ordre, avec eau-de-vie, sucre et bois à brûler, suit pour Buenos-Ayres.

Entrées du 20 février.

Bahia, 5 février, brick portugais *Corador*, 163 ton, cap. F. Bertrand le Breton et comp., avec bois de construction, et bois à brûler.

Bordeaux, 26 décembre, brick français *Nouveaux-Pérestéant*, 153 ton, cap. Cugnau, à J. Llavallol et comp., avec 10 passagers, 5 caisses fromage, 8 balots effets, 80 caisses vin, 161 paniers huile, à Llavallol, 25 balots effets à Biraben, 7 caisses cristaux, à J de la Zappa, 1 balot effets à Tampied, 116 caisses vin, 9 balots effets, 8 paniers vin de Champagne, 17 balots, 8 caisses conserves, 6 caisses noix, 2 caisses effets, à ordre.

Cette, 17 décembre, brick français *Félicité*, 239 ton, cap. Gut, à P. Duplessis, avec vin, eau-de-vie et autres effets, 93 caisses cognac, 20 barr. xue id. 12 caisses vinaigre, 4 bocaux amandes, 302 barr. iques vin, 650 caisses id., suit pour Buenos-Ayres.

AVIS DIVERS.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AU COMMERCE.

MM. Arnaud VILLATE et Jacques MAILLARD ont l'honneur d'aviser le public qu'à compter du 1er février courant et après règlement de tous comptes ils ont de commun accord dissous la société qui existait entre eux. M. Maillard reste à la tête de l'établissement et exclusivement chargé de l'actif et du passif: ce que les dits intéressés sont savoir d'une manière légale et pour la gouverne de ceux avec qui ils ont eu quelques relations.

Au drapeau français.

Le sieur Mathieu a l'honneur de prévenir le public qu'il vient d'établir un débit de LIQUEURS ET DE RAFFRAICHISSEMENTS à l'instar de Bourdeaux; il tient également un assortiment de vins vieux en bouteille; et d'excellent vin ordinaire à 4 vitreins la quarte, RUE SAINT-SEBASTIEN, n.° 4, vis-à-vis M. le vice-président.

M. Roiffé, instituteur, désirerait trouver un appartement composé de plusieurs pièces avec une cour. S'adresser à sa maison d'éducation, vis-à-vis l'ancienne poste, rue du Porton, ou à cette imprimerie.

A LOUER.—Un restaurant muni de tout le mobilier et des us ensuie, très-sains, ayant belle clientèle et très-avantageusement situé. S'adresser au bureau du Patriote, rue St. Jean, n.° 39.

A VENDRE.—Un billard supérieur et à très bon marché. S'adresser chez Mr. Sénateur Roullier, près du marché.

M. CAPDERESTET associé de M. ROIFFÉ pour l'établissement de l'enseignement mutuel situé dans la rue du Porton, maison de l'ancienne poste, étant parti de Montevideo, M. Roiffé demande un associé qui puisse le remplacer immédiatement.

M. Roiffé prévient les pères de famille qu'il prend des élèves qu'il garde toute la journée et à demi-pension. Le cours du soir qui avait lieu de 6 à 11 heures n'aura plus lieu que de 7 à 10 heures.

AU CAFE-DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exécution de service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A Degruhs a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellerie, déjà bien-samée, rue Saint-Michel, n.° 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, grandes et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complets de grands mats, mats de mine, huniers, perroquets, arpent, honne, rames, an-pects, et généralement tous les agrès nécessaires d'ac-cès-partie.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront servis avec soin, promptitude et à des prix très-moqués.

Avis qui intéresse tout le monde.

Dans les magasins de P. DUPLESSIS, rue San Benito n.° 22, se vendent, à dater du 1er janvier 1813, les articles suivants:

Les BELLÉS BOUGIES de URUGUAY, prix en gros 7 piastres l'arroba, le SAVON SUPÉRIEUR DU CERRO, à 8 piastres le quintal, la CHAUX déjà si connue par sa bonne qualité, faite au Cerro, se vendra mesurée à des prix très-moqués.

FABRICA DE BOMBAS Y MOTONES.

El señor A. Degruhs tiene el honor de participar a los propietarios y capitanes de buques que acaba de establecer en su toneleria bien nombrada en la calle San-Miguel n.° 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, motones de amante y aparejo de patente, con sus correspondientes roldanas, ítem chico y grandes y tambien ordinarios de todas clases, tiene tambien en un sortido completo de palas mayores, de messana, trinquete, macteros de gavia, de juanete etc., remos, palanca, roldanas de patente, p pas para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honrarlo con su confianza, seran servidas con prontitud y a precios muy moderados.

MM. Pierre BLANCAT et Félix DAOER, marchands tailleurs, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils ont acheté le magasin de M. GARAUQUEL, rue du Porton. Les personnes qui voudront bien honorer de leur confiance trouveront toujours de la nouveauté dans les modes et bonne confection dans l'ouvrage.

M. Blancat gère le magasin rue du Porton et M. Dager celui de M. Blancat rue des Pescadores.

Aviz aux pères de famille qui viennent de la campagne. Ceux qui n'ont pas le moyen de payer un loyer, peuvent venir à la fabrique de meubles de la rue San-Louis, même cadre que San Francisco; il y a là des chambres gratis pour trois familles.

Le capitaine du trois-mats brick français, *Ducodé*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER.

Le restaurant de rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'arbitre n'a pas à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel. S'adresser au dit établissement.

AVISO AL COMERCIO.

La sociedad de panaderia que existia entre los Sres. Ezevan Ritu y O. Pedro Porterie en la casa del Sr. Don Manuel Loma, manzana sura. 6. (bueno vista) habiendo creado de comun acuerdo y simultaneamente, las personas que tengan cuentas con ella pueden dirigirse al Sr. Ritu que queda solo dueño de dicha panaderia y encargado de pagar las ditas y recibir los créditos.

SALON DU JARDIN.

Prix d'entrée, 12 vitreins.—Tous les dimanches et jours de fêtes il y aura bal dans le salon; de 2 heures après-midi jusqu'à 8 heures du soir.

Navires en Charge.

Pour le Havre: passagers seulement.

Le trois-mats barque française, *Louise Marie*, cap. Magnandre, touchera de retour de Buenos-Ayres, le 10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers à son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre. S'adresser pour traiter à son consignataire, Aymes frères rue de los Pescadores, 62.

Pour Sainte-Catherine et Rio-Janeiro.

Brick b. s. i. e. *Felanza*, prendra chargement et passagers à des prix modérés. Pour traiter, s'adresser à O. Manuel de Costa, ou au capitaine à son bord.

PARA BUENOS-AIRES.

La hermosa barca francesa *Ducodé*, su cap. Mr. Laplume, saldrá para dicho destino el sábado próximo, aduando fiero y pasajeros en la cámara y en el entrepuente, las personas que quieran tratar para una ó otra cosa pueden dirigirse á su consignatario D. P. Duplessis, Calle de San Benito, núm. 30.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandú, Florida, San Salvador et Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois. Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant, Jh REYNAUD.

Imprimerie Oriental, dirigée par Jh. REYNAUD.